

VIVRE À SAINT JEAN PLA DE CORTS



Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens, chers amis,

Lors des élections municipales du 15 mars dernier, vous avez été très nombreux à témoigner votre confiance à la liste que je conduisais.

Une liste composée de femmes et d'hommes soucieux de contribuer au développement harmonieux de notre commune.

Une liste respectueuse de toutes les sensibilités politiques porteuse d'un seul dessein, l'intérêt de notre communauté.

Dès lors, c'est sur la voie déjà tracée que se poursuivra l'action communale.

Une action communale, caractérisée par une gestion rigoureuse des deniers publics, de nature à contribuer au développement des services nécessaires au « bien vivre ensemble » et à la mise en œuvre d'une politique dynamique d'investissements.

Des investissements indispensables au maintien de notre patrimoine commun, au défi climatique et à la modernisation du village.

Autant de réalisations à opérer dans le respect des grands équilibres budgétaires et financiers ; une impérieuse obligation que n'a jamais manqué de respecter la municipalité.

Autant de défis qui ne sauraient toutefois occulter la volonté déterminée qui anime la municipalité de contribuer à la consolidation de notre riche vie associative.

Une vie associative facteur d'amitié, de vitalité sociale et partant d'épanouissement humain.

Il reste que cette ambition municipale ne peut se concrétiser pleinement qu'avec le consentement et à maints égards la participation de toutes et de tous.

Un engagement citoyen que souhaite vivement favoriser la municipalité.

Dès à présent, profitons toutes et tous des belles journées que nous offre ce nouvel été et pourquoi pas sur les berges ombragées de nos plans d'eau.

Avec tout mon dévouement.

Bien cordialement,

Robert GARRABÉ

Maire de Saint Jean Pla de Corts

Vice-Président du Conseil Départemental



FINANCES

BUDGET 2026

DES FINANCES MAÎTRISÉES POUR PRÉPARER L'AVENIR

LES CHIFFRES CLÉS



3,88 M€

budget total
de la commune



1,60 M€

consacrés aux
investissements



220 000 €

de dette remboursés
en 2026



0 %

d'augmentation
d'impôts



774 853 €

d'excédent dégagé
en 2025



10^e

année consécutive
sans hausse d'impôts

RÉPARTITION DU BUDGET 2026



2 276 000 €
POUR LE
FONCTIONNEMENT
DES SERVICES
MUNICIPAUX

- Services à la population (écoles, périscolaire, culture, sport...)
- Entretien du patrimoine communal
- Charges de personnel
- Énergie, fournitures et prestations
- Fonctionnement des services municipaux



1 604 223 €
POUR LES
INVESTISSEMENTS
ET LES ÉQUIPEMENTS

- Travaux et aménagements
- Entretien et rénovation du patrimoine
- Équipements publics
- Projets pour l'avenir

À QUOI SERT LE BUDGET COMMUNAL ?

Le budget de la commune finance avant tout les services utilisés quotidiennement par les habitants.

La plus grande part des dépenses est consacrée au fonctionnement des services municipaux :

- écoles et restauration scolaire ;
- entretien des bâtiments communaux ;
- voirie et espaces publics ;
- éclairage public ;
- services administratifs ;
- personnel communal ;
- équipements sportifs et associatifs.

Une autre part importante est consacrée aux investissements destinés à améliorer durablement le cadre de vie et à préparer l'avenir du village.

UNE SITUATION FINANCIÈRE SOLIDE

Grâce à une gestion prudente des dépenses et à un suivi rigoureux des finances communales, l'exercice 2025 s'est clôturé avec un résultat positif.

L'excédent dégagé s'élève à 774 853 €.

Cet excédent permet à la commune :

- de conserver 500 000 € afin de sécuriser le fonctionnement futur des services municipaux ;
- d'affecter 274 853 € au financement des investissements 2026.

Cette capacité d'autofinancement constitue un atout majeur puisqu'elle permet de limiter le recours à l'emprunt pour financer les projets communaux.

UNE DETTE SOUS CONTRÔLE

Au 1^{er} janvier 2026, l'encours de dette de la commune s'élève à 1 566 288 €.

En 2026, la commune remboursera 220 000 € de capital, contre 170 000 € l'année précédente.

Cette politique de désendettement progressif permet de préserver les capacités d'action de la collectivité tout en maintenant un niveau d'investissement soutenu.



TAUX D'IMPOSITION 2026

Saint Jean Pla de Corts comparé aux moyennes 2025

TAXES	St Jean Pla de Corts 2026	Taux moyens communaux au niveau départemental 2025	Taux moyens communaux au niveau régional 2025	Taux moyens communaux au niveau national 2025
 Foncier bâti	35,40%	40,10%	43,87%	36,93%
 Foncier non bâti	42,60%	49,10%	77,07%	49,04%
 Taxe habitation résidences secondaires	13,30%	16,17%	15,43%	16,51%



En 2026, les taux d'imposition de la commune de Saint Jean Pla de Corts restent globalement inférieurs à la plupart des moyennes départementales, régionales et nationales.

Une fiscalité communale **maîtrisée et compétitive**.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

2026

1



MODERNISATION
DE LA RUE DES ÉCOLES

122 000 €

2



AIRE DE LOISIRS
INTERGÉNÉRATIONNELLE

111 000 €

3



ÉTUDES PRÉALABLES
À LA FUTURE MÉDIATHÈQUE

20 000 €

4



PANNEAU ÉLECTRONIQUE
D'INFORMATION MUNICIPALE

19 000 €

5



RÉFECTION TOITURE
DU CLUB CANIN

43 000 €

6



ÉDIFICATION ENFEU

28 000 €

TRAVAUX



1) TRAVAUX RÉALISÉS

Rénovation thermique et performance énergétique du restaurant scolaire par la pose d'une pompe à chaleur réversible (chaud / froid)	10 700 € TTC
Réalisation et production des études pour isolation thermique et énergétique de la salle du club des échecs	150 € TTC
Pose d'une pompe à chaleur réversible à la salle de soins annexe du centre médical	2 000 € TTC
Pose de rondins en bois de sécurité aux abords de la RD 115 en entrée de ville	3 000 € TTC
Réception travaux de l'entrée de ville en provenance de Céret : piste cyclable et piétonne, aménagements du point d'apport volontaire et espace vert. Financement CCV	190 000 € TTC
Réfection totale des réseaux adduction eau potable et eaux usées de la rue de la Tranquillité	120 000 € TTC
Réalisation et production des plans de division parcellaire d'une bande de terrain impasse des Archers en vue de la réfection de la voirie	1 100 € TTC
Réfection totale de la voirie chemin du Mas Alquier	57 150 € TTC
Réception travaux entrée de ville en provenance du Boulou	30 000 € TTC



2) TRAVAUX EN COURS

Finalisation du chantier de rénovation de la chapelle du Château dans le cadre d'un programme européen Patrim@t II POCTEFA, retrait prochain de l'échafaudage et livraison de l'ouvrage	127 000 € TTC
Démarrage des travaux de création de l'aire intergénérationnelle chemin de l'Illa par l'aménagement du futur boudodrome	115 000 € TTC
Études phytosanitaires, amiante, revêtement et topographie de la cour de l'école élémentaire préalables à une réflexion de désimperméabilisation des sols	4 800 € TTC
Panneau d'informations municipales numérique au lotissement «Le Clos de Villargeil »	19 000 € TTC
Réfection de l'impasse des Archers : réseaux eaux usées et revêtement de chaussée	50 000 € TTC
Panneau d'information pour le prochain Vide Grenier de Saint Jean Pla de Corts	1 200 € TTC



3) TRAVAUX À RÉALISER

Consultation de maîtres d'œuvre en vue de constituer une équipe pluridisciplinaire en ingénierie (architecture, structure, fluides, acousticien..) pour les études avant-projet de la future médiathèque communale	20 000 € TTC
Réfection totale de la toiture du local de l'Amicale Canine au Mas d'en Vistouzet, sis Chemin du Mas Chambon	43 000 € TTC
Réfection de l'impasse des Archers : réseaux eaux usées et revêtement de chaussée	50 000 € TTC
Réfection de l'impasse Miquel avec reprise totale du revêtement de surface	11 500 € TTC

CHANTIERS STRUCTURANTS EN COURS POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DE LA COMMUNE

Le clocher du Château bientôt restauré

La restauration du clocher du Château, réalisée dans le cadre du programme européen POCTEFA, touche à sa fin. Seules quelques finitions de gros œuvre restent à effectuer, tandis que les travaux de menuiserie sont quasiment achevés. Le démontage de l'échafaudage est imminent et la réception du chantier devrait intervenir dans les prochains jours, venant ainsi conclure une opération de grande qualité qui participe à la valorisation du patrimoine communal.



Enfouissement des réseaux rue des Écoles

La deuxième opération concerne l'enfouissement des réseaux secs rue des Écoles. Ce chantier, dont le montant s'élève à près de 122 000 € TTC, comprend la modernisation de l'éclairage public avec l'installation

de dispositifs LED à basse consommation, ainsi que la restructuration des réseaux fibre, télécom et basse tension.

Les travaux ont débuté début juillet par l'impasse située au niveau de la Croete d'en Briquet pour une durée de trois semaines. Une seconde phase se déroulera jusqu'au 7 août sur la rue des Écoles. Ce calendrier a été pensé afin de préserver les conditions d'accès aux établissements scolaires. Enfouissement des réseaux secs et réfection de l'éclairage public technologie LED basse consommation



Renouvellement du réseau d'eau potable rue de l'Alzine

Du 15 juin au 24 juillet, la rue de l'Alzine fera l'objet d'importants travaux de renouvellement de la canalisation d'adduction d'eau potable. Devenu particulièrement vétuste et sujet à d'importantes fuites, ce réseau nécessitait une intervention rapide afin d'obtenir un meilleur rendement. Le chantier, d'un montant de 34 680 €, est entièrement financé par Vall Aigua, fermier du SIAEP, dans le cadre de son programme de dotation annuelle de renouvellement des réseaux, dont l'enveloppe totale présente un montant de 135 000 €.

Rénovation des locaux de l'Amicale du Club canin sis chemin des Roumaguères

L'opération consiste en la réfection complète de la toiture en tuiles canal sur une surface d'environ 100 m². Réalisés par l'entreprise Salomon, ces travaux représentent un investissement avoisinant les 40 000 €. Cette intervention permettra de pérenniser les installations mises à disposition de l'association et d'éventuelles occupations par d'autres associations.

Une nouvelle aire ludosportive au chemin de l'Ille

Les travaux de création d'une nouvelle aire ludosportive ont débuté le 15 juin au chemin de l'Ille. Cette emprise a vocation à accueillir, de manière progressive et dans le cadre d'une programmation pluriannuelle, un ensemble d'équipements ludiques et sportifs destinés à répondre aux attentes du plus grand nombre.

Cette première phase d'aménagement concernera la réalisation du nouveau boulo-drome communal. Les travaux comprendront la mise en forme et l'aménagement du terrain par l'entreprise Colas, l'installation de l'éclairage des aires de jeu par l'entreprise Arélec ainsi que la fourniture et la pose des clôtures grillagées par l'entreprise Aru.

Cette opération représente un investissement total avoisinant les 110 000 € TTC.

Ce nouvel espace constitue la première étape d'un projet plus ambitieux visant à développer un véritable pôle de loisirs et de pratiques sportives en faveur des habitants de la commune.



La future médiathèque communale entre dans sa phase préparatoire

Au-delà des travaux actuellement engagés, la commune poursuit également ses réflexions sur les équipements de demain. Ainsi, dès le mois de septembre prochain, une consultation sera lancée afin de désigner un maître d'œuvre chargé d'accompagner le projet de création de la future médiathèque communale.

Cette mission permettra notamment d'élaborer un avant-projet sommaire, étape indispensable pour préciser les contours de cet équipement structurant et engager les démarches de recherche de financements auprès des différents partenaires et cofinanceurs susceptibles d'accompagner la commune dans la concrétisation de ce projet.

L'impasse des Archers fait l'objet d'une réhabilitation complète

Soucieuse d'améliorer durablement les conditions de circulation et de desserte des habitations, la commune engage la réhabilitation totale de l'impasse des Archers, une voie essentielle pour l'accès des riverains de ce secteur. Cette opération a été rendue possible grâce à la rétrocession gratuite à la commune d'une bande de terrain par l'un des propriétaires riverains. Cette emprise, qui composait déjà de fait la voie existante, permet aujourd'hui de sécuriser juridiquement le domaine public et d'envisager sa rénovation dans les meilleures conditions.

Au-delà de la seule réfection du revêtement de chaussée, la municipalité a souhaité traiter préalablement les réseaux souterrains d'eaux usées implantés sous la voirie. Cette intervention indispensable permettra d'assurer un écoulement optimal des effluents et de pérenniser les aménagements futurs avant la réalisation de la nouvelle bande de roulement, qui offrira davantage de confort et de sécurité aux usagers.

Les travaux de renouvellement du réseau d'eaux usées seront réalisés par l'entreprise SOL pour un montant de 28 000 € TTC. Une fois cette première phase achevée, l'entreprise Colas interviendra pour la réfection du revêtement de chaussée.

L'ensemble de cette opération représente un investissement global de l'ordre de 50 000 € TTC.

Par cette réalisation, la commune poursuit son action en faveur de l'entretien et de la modernisation de ses infrastructures, au bénéfice direct des habitants et de la qualité du cadre de vie.

Réfection complète de l'impasse Miquel pour préserver les réseaux et améliorer le confort des riverains

Dans le cadre de sa politique d'entretien et de modernisation des infrastructures communales, la municipalité procédera prochainement à la reprise complète du revêtement de surface de l'impasse Miquel.

Au fil des années, la chaussée s'est progressivement altérée. La désagrégation du revêtement entraîne aujourd'hui la dispersion de nombreux gravillons qui sont ensuite entraînés vers le poste de relevage (PR) implanté sur ce secteur. Cette situation fait peser un risque réel de dysfonctionnement de cet équipement essentiel au bon fonctionnement du réseau d'assainissement.

Afin de supprimer toute intrusion de corps étrangers dans le poste de relevage et de garantir la pérennité des installations, il a été décidé de procéder à la réfection totale de la bande de roulement.

Au-delà de la protection des équipements d'assainissement, cette opération permettra également d'améliorer sensiblement le confort de circulation et la qualité d'usage pour l'ensemble des riverains.

Le montant de ces travaux s'élève à environ 11 500 € TTC.

Par cette intervention, la commune confirme sa volonté d'assurer un entretien régulier de son patrimoine routier tout en préservant les équipements publics indispensables au quotidien des habitants.

Des désagréments temporaires pour des bénéfices durables

La concomitance de ces différents chantiers pourra occasionner certaines perturbations pour les riverains et les usagers. Les entreprises mobilisées veilleront toutefois à faciliter autant que possible les déplacements et le maintien des différents flux de circulation.

À terme, l'ensemble de ces réalisations contribuera à renforcer l'attractivité, la qualité de vie et le rayonnement de la commune.

UNE COMMUNE EN AVANCE SUR LE CONFORT DES ÉLÈVES

La commune se distingue par son engagement en faveur du bien-être des enfants et des personnels des établissements scolaires. En effet, les écoles maternelle, élémentaire ainsi que le restaurant scolaire sont tous équipés d'un système de climatisation, garantissant des conditions d'accueil plus confortables, notamment lors des épisodes de fortes chaleurs. Cette réalisation témoigne d'une véritable anticipation des enjeux liés au changement climatique. À titre de comparaison, selon l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), seuls 7 % des bâtiments des établissements scolaires sont équipés de la climatisation à l'échelle nationale. En investissant dans ces équipements, Saint Jean Pla de Corts fait le choix d'offrir aux élèves et aux équipes éducatives un environnement plus agréable et propice aux apprentissages, tout en répondant aux défis climatiques qui s'imposent désormais aux collectivités.

LA COMMUNE POURSUIT L'ADAPTATION DE SES BÂTIMENTS FACE AUX FORTES CHALEURS

Confrontée aux effets de plus en plus visibles du changement climatique et à la multiplication des épisodes de fortes chaleurs, la municipalité poursuit ses investissements afin d'améliorer le confort et la sécurité des usagers dans les bâtiments communaux et entend confirmer cette dynamique en engageant progressivement de nouveaux aménagements dans le cadre du programme national "Fonds Vert".

Au cours des deux dernières années, plus de 58 000 € HT ont ainsi été consacrés à l'installation de systèmes de climatisation réversible dans plusieurs équipements municipaux. Ces aménagements permettent de garantir des conditions d'accueil adaptées en période estivale tout en assurant également un chauffage performant et économe durant l'hiver.



Climatisation de la cantine scolaire

Cette démarche concerne en priorité les bâtiments accueillant les publics les plus sensibles :

- L'école maternelle
- L'école élémentaire
- La cantine scolaire
- La garderie périscolaire

Une attention particulière a également été portée aux équipements fréquentés par les aînés, afin de leur offrir des conditions de confort optimales lors des épisodes de canicule.

Par ailleurs, la commune a engagé une réflexion sur la création d'un îlot de fraîcheur qui est actuellement en phase d'études.

Les récentes vagues de chaleur rappellent que l'adaptation de nos bâtiments constitue désormais un enjeu majeur pour les collectivités. Les écoles, les équipements publics et les lieux de vie partagés doivent aujourd'hui être pensés pour répondre aux défis climatiques de demain et garantir le bien-être de tous traduisant, ainsi, la volonté communale d'investir pour un patrimoine plus résilient, plus économe et mieux adapté au contexte environnemental de notre époque.

LE SIAEP DU VALLESPIR VEILLE SUR LA QUALITÉ DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) du Vallespir exerce les compétences de production, de transport et de distribution de l'eau potable sur son territoire. Il assure ainsi la gestion de 274 kilomètres de réseaux afin de garantir un service de qualité aux usagers.



S.I.A.E.P
DU VALLESPIR

Le syndicat regroupe neuf communes du Vallespir : quatre communes du Haut Vallespir et cinq communes du Bas Vallespir. Deux délégués titulaires représentent Saint-Jean-Pla-de-Corts au sein du SIAEP : Michel Androdias et Éric Baille.

L'exploitation du réseau est confiée à Vall Aigua. Dans le cadre de cette délégation, le fermier a notamment l'obligation de procéder à une inspection complète du réseau une fois par an. Une enveloppe annuelle de 135 000 euros est consacrée à l'ensemble des opérations de contrôle et de surveillance.



Travaux rue de la Tranquillité

Le SIAEP dispose également d'un schéma directeur dont l'objectif est d'établir un diagnostic précis de l'état des réseaux et de définir les priorités d'intervention. Les secteurs classés en priorité 1 correspondent aux réseaux présentant un indice de perte supérieur à 50 m³.

La commune de Saint-Jean-Pla-de-Corts a déjà traité l'ensemble des secteurs identifiés en priorité 1. Grâce à ces travaux, elle affiche aujourd'hui un excellent taux de rendement de son réseau, atteignant 84 %.

Par ailleurs, les abonnés sont désormais équipés de compteurs connectés permettant un suivi quotidien des consommations et des débits. Ce dispositif facilite la détection rapide d'éventuelles anomalies et permet des interventions immédiates en cas de fuite ou de dysfonctionnement.

Pour toute information complémentaire, les usagers peuvent contacter le *SIAEP du Vallespir* au **04 68 39 96 70** ou par internet: <https://siaepvallespir.com>, mais également *Vall Aigua* au **09 69 32 93 28**.

Parce que l'eau est une ressource précieuse et un bien commun essentiel, la commune demeure particulièrement attachée à une gestion vertueuse et responsable de ce patrimoine. La préservation de cette ressource passe par les investissements réalisés sur les réseaux, mais également par l'implication de chacun d'entre nous au quotidien. Ensemble, nous contribuons à préserver durablement cette richesse indispensable aux générations futures.

LA VIE AU VILLAGE

LA BASE DE LOISIRS DE ST JEAN PLA DE CORTS

Comme à l'accoutumée, en ce début d'été, la **Base de Loisirs** s'est parée de ses plus beaux atours. Le nouvel accès aux plans d'eau a fait l'objet d'aménagements conséquents pour améliorer les conditions de travail du personnel et faciliter la circulation. En effet, plus de 80 000 visiteurs fréquentent le site durant l'été et bénéficient de tous les services qu'il offre.

Cette année encore, il est possible de se restaurer sur place et de s'adonner à de multiples activités : **restaurants, snack, guinguette, parc accrobranche, jeux nautiques, pédalos, natation, ski nautique, pétanque, parcours de santé, course à pied, balades à vélo...**

Deux maîtres nageurs, dotés de moyens de secours, assurent au quotidien la surveillance de la baignade et des employés municipaux veillent en permanence au respect de l'environnement et des conditions de sécurité du site. Afin de renforcer ces missions pendant toute la saison estivale, quatorze jeunes saisonniers ont été recrutés pour assurer l'accueil des visiteurs, l'entretien du site et la surveillance générale.

Par ailleurs, la qualité de l'eau de baignade fait l'objet de contrôles réguliers réalisés par les services de l'État, garantissant aux baigneurs des conditions sanitaires conformes à la réglementation.

Rappel : nos amis les chiens ne sont pas admis sur les pelouses du site, ni dans les plans d'eau pour des raisons évidentes d'hygiène et de sécurité. Pour ces mêmes raisons, ils doivent être impérativement tenus en laisse sur les chemins autour du lac. Les agents municipaux sont là pour faire un rappel à la loi et éventuellement verbaliser les contrevenants.



FUN NAUTIQUE
pédalos à toboggan, kayaks, paddles...



AQUAPARK SAINT JEAN
parc aqualudique



LA PAILLOTE
Restaurant



WATERJUMP
panta glisse, jumps, pistes enfants



GUINGUETTE DU LAC
Restaurant, snack



LES AVENTURIERS DE ST JEAN
Accrobranche 100% nature



TÉLÉSKI NAUTIQUE
Ski nautique, Wakeboard, Wakeskate...
Kneeboard

FORALLAC ACCUEILLE UNE DÉLÉGATION SAINT-JEANNAISE

Une cinquantaine de Saint-Jeannais et d'élus se sont rendus à la XVII^e fête des aînés de Forallac, invités par la municipalité et son maire Josep Sala. Invitation lancée lors de leur venue en décembre dernier. Ce rapprochement entre les deux municipalités, proche d'un jumelage, se poursuit depuis plus de 30 ans. La journée a débuté par une visite de Calella de Palafrugell, ancien village de pêcheurs du Baix Empordà, avant de rejoindre les Jardins de l'Empordà à Fonteta. Les participants ont ensuite rejoint quelque 200 convives pour un concert du duo Xicranda, spécialisé dans les *havaneres*. Les discours des maires ont mis en avant la continuité et la solidité de ces liens entre communes. Robert Garrabé, maire de Saint-Jean, a remercié en français et en catalan ses homologues pour l'invitation et l'accueil avant un repas convivial suivi d'un bal.



8-MAI : UN DÉFILÉ "POUR QUE PLUS JAMAIS LE PIRE NE REDEVienne POSSIBLE"

La commémoration de la 81^e victoire du 8 mai 1945 a rassemblé pour le défilé un groupe d'enfants des écoles, les porte-drapeaux, les représentants de la gendarmerie et des pompiers et les élus avec le maire Robert Garrabé qui se sont rendus au monument aux Morts à travers les rues du village pour déposer une gerbe. Après La Marseillaise avec des musiciens de l'harmonie de Céret, les discours ont insisté sur l'importance de la transmission aux jeunes " *pour que plus jamais le pire ne redevienne possible* ", selon les paroles de la ministre des Armées et des Anciens Combattants. À l'issue de cette cérémonie, un apéritif a été offert à tous les participants.



EXPOSITION DE L'ATELIER DES AQUARELLISTES



L'Atelier des Aquarellistes travaille tous les mercredis sous la direction de Sheila Taylor, grande artiste aquarelliste qui adhère à l'International Watercolor Society, un mouvement rassemblant des peintres du monde entier en faveur de la paix.

L'association compte une soixantaine d'élèves qui ne viennent pas seulement de Saint-Jean mais aussi du Boulou, de Tordères, de Céret, d'Amélie, de Saint-Cyprien, de Collioure, de Perpignan et même de New York ! Ses élèves s'enrichissent par leurs échanges, et une vingtaine d'entre eux exposeront dans ce lieu qui plaît tant à Sheila.

LA VIE AU VILLAGE

FÊTE RÉGIONALE DE LA TRUFFE NOIRE DU CANIGÓ

INTRONISATIONS DANS LA CONFRÉRIE

Lors de la journée de la fête régionale de la Truffe noire du Canigó organisée à Saint-Jean par le Syndicat des trufficulteurs catalans, présidé par Jean-Pierre Quintana, il a été procédé à l'intronisation dans la confrérie de la truffe noire du Canigó, de quatre nouveaux membres. Dominique Barbouty, Saint-Jeannaise, adjointe à la culture s'est retrouvée aux côtés du préfet des Pyrénées-Orientales, Pierre Regnault de La Mothe et de la présidente de la région Occitanie Carole Delga, ainsi que d'un trufficulteur catalan, tous revêtus d'une cape verte. Conduits devant le grand maître de la confrérie de la truffe noire du Canigó, Jean-Luc Magenti, par Hortense Quintana, maître de cérémonie, armée de son bâton symbolique, ce soutien du pasteur et du pèlerin, ils ont dû répondre aux questions du grand maître qui leur a remis alors un diplôme personnalisé et le certificat d'inclusion à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel signé par la ministre de la culture Rachida Dati, tandis qu'on leur passait la médaille de l'ordre de la *confraria de la trufa catalana*.



Si la Saint-Jeannaise, dont la famille est originaire du Vallespir, se sent très fière et très honorée de cette distinction, bien des raisons ont présidé à son intronisation. D'abord c'est la reconnaissance de son travail pour organiser depuis 3 ans cette manifestation dans le village grâce à son sens de la logistique "*qui fonctionne même la nuit*" pour que tout soit parfaitement en place.

Et cette expérience lui vient de loin, car pendant 40 ans elle a œuvré au Casino du Boulou comme membre du comité de direction et secrétaire de direction, y exerçant son œil pertinent. Depuis 25 ans, soit quatre mandats,

elle s'est occupée des manifestations culturelles du village veillant toujours à tous les détails, en parallèle des autres délégations dont elle avait la charge. En ne se représentant pas, elle apprécie encore plus un tel point final à sa carrière, cette reconnaissance pour son dévouement à faire rayonner la culture à Saint-Jean, en présence du préfet, de la présidente de la Région et alors qu'après un an et demi de lutte avec l'aide d'un cabinet spécialisé, la **truffe noire du Canigó** vient d'obtenir un agrément par l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) en faisant de ce diamant noir catalan une marque déposée. Ainsi notre champignon se démarquera-t-il de la concurrence dont les qualités gustatives sont moindres. Et cet aspect est essentiel pour Dominique Barbouty qui excelle aussi en cuisine et n'offre à ses amis gourmets, que des produits d'exception, dont la truffe du Canigó. Bernard, son époux, peut en témoigner !

FÊTES DE LA SAINT SÉBASTIEN

L'opérette à l'honneur dans le spectacle de Magali Bourgarel

À l'occasion de la fête de la Saint-Sébastien, la municipalité a organisé un spectacle musical, **De l'opéra à l'opérette**, interprété par la compagnie de Magali Bourgarel accompagnée par la pianiste Angeline Pondepeyre. Après des remerciements aux élus locaux, le chœur et les solistes ont alterné entre des airs sombres d'opéras classiques (Gounod, Puccini, Mozart) et des scènes joyeuses d'opérettes (Offenbach, Lehár), mêlant danse, humour et valse viennoises. Encensés par le public, les artistes ont offert plusieurs rappels.



La soprano Magali Bourgarel accompagnée par Angeline Pondepeyre au piano

Célébration, sardanes et gourmandises

La chapelle Saint-Sébastien a accueilli une messe en l'honneur du saint patron du village, animée par le prêtre Bavon Kazaba, des diacres et la *cobla Principal del Rosselló*, avec des chants collectifs. L'après-midi, la fête a continué dans la salle polyvalente avec des sardanes dirigées par la *cobla*, entrecoupées de boissons et gâteaux servis par l'association *Els saltirells*. Malgré une fin pluvieuse, la joie des retrouvailles, la musique et les danses ont illuminé cette journée organisée par la municipalité.



Didier Dufresnoy et le père Bavon Kazaba entourés des diacres René Sors et Georges De Massia

Plaisir et grâce avec le quatuor Cor-des

Dans la salle polyvalente, s'est produit le quatuor **Cor-des**, invité par l'association *Les Amis de l'Orchestre de Catalogne* et sa présidente Maryse Bernel. Cette dernière a présenté les musiciens Julie Arnulfo au violon et Sylvain Carboni au cor, Nicolas Paul au violoncelle et la violoniste ukrainienne Olga Carboni. Le programme abordait d'abord des compositeurs classiques annoncés par Julie ou Olga, qui les situaient dans leur contexte. Ainsi l'Habanera de Bizet aurait été exigée par une cantatrice. Et dès ce premier air, les transcriptions d'Olga pour trois instruments à vent et un cor étaient remarquables donnant un relief musical surprenant pour une telle formation atypique. Le jeu du cor de Sylvain dans Le chant des oiseaux, hommage à la Catalogne, était tout en douceur, alors que dans les deux airs du viennois Kreisler, il dialoguait brillamment avec les violons. Puis avec Dvorak, il imposait l'agréable mélodie du thème. Avec Gardel et Piazzolla, le violoncelle de Nicolas développait des partitions plus denses, dans ce monde du tango. Dans celui du cinéma, le quatuor passait de la mélancolie à la joie avec Michel Legrand et Nino Rota, avant de donner de l'élégance aux chansons de Piaf, Gainsbourg et Aznavour. Le public, charmé, a apprécié le plaisir communicatif de ces virtuoses.



Robert Garrabé, Maryse Bernel et Dominique Barbouty remercient Julie, Olga, Nicolas et Sylvain.

LA VIE AU VILLAGE

UN PROGRAMME EXIGEANT PAR UNE VIRTUOSE DU VIOLON

En l'église Saint Jean-Baptiste, Maryse Bernal, présidente des Amis de l'Orchestre de Catalogne, après avoir remercié la municipalité et son maire Robert Garrabé, ainsi que les bénévoles de l'association, a présenté la virtuose du violon Natacha Triadou, de retour à Saint-Jean avec un programme exigeant. Car cette violoniste hors pair sélectionne des œuvres à la hauteur de sa parfaite technique, et, de ce fait, moins jouées. Dès l'adagio de la sonate n° 3 de Bach, dont le violon était l'instrument favori, le sérieux s'imposait et la fugue à 4 voix qui suivait démontrait la complexité magistrale de l'écriture musicale. Le final de la sonate n° 2 d'Eugène Ysaÿe, compositeur belge du XIX^e, admirateur de Bach, jouait, lui, sur des contrastes. Puis Paganini, ce "*prodige hors nature*" selon Chopin, qui allait influencer l'époque romantique, prouvait son extraordinaire imagination avec l'un de ses 24 caprices. Saint-Lubin, ensuite, injustement oublié, a utilisé dans son "*impromptu sur un thème de Beethoven*", une référence à la 7^e symphonie. Dans sa fantaisie, il traduisait l'influence reçue de Paganini avec ses pizzicati. La transcription du "*Roi des Aulnes*" de Schubert par Ernst, marqué aussi par Paganini, déroulait la légende en musique, le violon décrivant l'affrontement des personnages de façon haletante. Avec Tàrrrega et Sarasate, deux compositeurs espagnols, c'est l'intérêt pour le folklore qui inspire alors la musique européenne. Dans les "*souvenirs de l'Alhambra*" du premier, où le violon remplaçait ici la guitare, et dans la danse de Galice du second, ces racines servaient de base à leur création. Face aux applaudissements mérités pour ces "*merveilles du violon*", Natacha Triadou a donné en rappel une mélodie juive en l'honneur de son maître Yehudi Menuhin.



L'ORCHESTRE DE MONTPELLIER CHARME LE PUBLIC

L'Orchestre national de Montpellier Occitanie a enchanté la salle polyvalente avec un concert exceptionnel salué par le public.

Samedi 20 juin dans la salle polyvalente, vingt musiciens de l'Orchestre national de Montpellier Occitanie (ONM) se sont produits dans un programme intitulé *L'esprit des Lumières*. L'association *Les amis de l'orchestre de Catalogne* et sa présidente, Maryse Bernal, en partenariat avec *Les amis d'Alain Marinaro*, se félicitaient de ce concert d'exception, en présence du maire, Robert Garrabé, qui avait soutenu cette initiative.

Sous la direction du Colombien Sebastian Almanzar, chef d'orchestre assistant de l'ONM, aux gestes sobres, l'Ouverture de Marianne Martines, compositrice majeure du classicisme viennois, dans sa légèreté joyeuse, annonçait l'atmosphère des œuvres de Mozart. Le concerto Dumbarton Oaks d'Igor Stravinsky, écrit en 1938, proposait ensuite une revisite pleine d'allant, invitant à retrouver l'esprit baroque derrière ses ruptures et ses reprises, soutenues par les vents. L'ouverture de Naïs de Jean-Philippe Rameau ramenait avec force l'auditoire aux fastes de l'opéra français avant de retrouver les grâces de Mozart dans sa Sérénade n° 5. Cette succession de morceaux festifs et dansants a mis en valeur le violon solo, Alexandre Kapchiev, dans le second mouvement, un andante virtuose, puis dans le second menuetto, les vents, flûtes, hautbois, clarinette, ont participé à l'allégresse mozartienne qui a ravi le public.



BIEN DU MONDE POUR LES FEUX DE LA SAINT-JEAN

La fête de la Saint-Jean a rassemblé les habitants autour des traditions catalanes. Flamme du Canigó, sardanes et grillades ont animé la soirée, portée par l'énergie des bénévoles et la musique de Creason.

Le comité des *Tradicions catalanes i focs de la Sant Joan* a animé la fête ce mardi soir 23 juin, entouré de ses nombreux bénévoles. Dès 19 h, les Saint-Jeannais, installés place dels Aires, ont savouré les grillades, avant que l'association *Els Saltirells* et leurs amis n'entament des sardanes. Les élèves de CM2 ont ensuite apporté le feu sacré du Canigó, brandissant leurs flambeaux. La sono de Creason a prolongé l'ambiance festive et fait danser la foule.



LE LAVOIR DATANT DE 1937 DE NOUVEAU FONCTIONNEL

Édifice emblématique du village, le lavoir municipal lieu de rencontres et d'échanges, a retrouvé ses lettres de noblesse avec la restauration de ses éléments structurels.

Après la chute d'un arbre sur la toiture ayant provoqué sa destruction, suivi de 3 ans de longues péripéties procédurales, le lavoir communal saint-jeannais est totalement rénové et ne sera plus menacé par les arbres qui ont été abattus. Conçu en 1937, en même temps que les toilettes publiques, sous la place de la République, il est prêt à être utilisé et n'attend plus que les lavandières. Cette rénovation apporte un plus au cœur du village qui tient à conserver ses constructions témoignant de son histoire.



UN WEEK-END "GROSSES TRUITES" TRÈS SATISFAISANT



Ce week-end "*Grosses truites*" était initialement prévu les 14 et 15 février. L'association de pêche saint-jeannaise avait dû déplacer cet événement annoncé de longue date, au week-end suivant, soit celui des 21 et 22 février, en raison de la fermeture du lac suite aux vents violents annoncés.

Pour ce premier week-end Grosses truites de la saison, l'association a déversé, le vendredi, quelque 300 kg de truites dans le lac.

Le samedi, 90 pêcheurs se sont installés sur les berges, avec de belles prises en fin d'après-midi. Ils étaient un peu moins nombreux le dimanche, une soixantaine, à pratiquer ce sport, mais très satisfaits de leurs prises.

LA VIE AU VILLAGE

LES ÉLÈVES DE CP SENSIBILISÉS AU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Après plusieurs séances avec leur enseignante, Catherine Potier, sur le soin à porter aux êtres vivants en général (plantation de chênes, observation des besoins végétaux et animaux, observation des hirondelles et insectes de la cour), les élèves ont participé à deux projets. Le premier sur le monde marin et la sensibilisation à la pollution par le plastique dans les mers et océans, en partenariat avec la maternelle de St-Jean, avec en point d'orgue, une visite à Oniria, l'aquarium de Canet, où tous ces thèmes ont été repris en atelier. Le deuxième portait plus spécifiquement sur les animaux domestiques et les animaux de la ferme et amenait les enfants à s'interroger sur les besoins de leur animal de compagnie et plus largement ceux des animaux d'élevage. Au terme de cette sensibilisation, ils sont partis vivre une journée à la ferme découverte de St-André, journée financée par la fondation Pierre et Adrienne Sommer qui avait lancé un appel à projet auquel leur enseignante avait répondu. Ces deux projets avaient pour finalité de permettre aux CP de comprendre le respect qui est dû à l'environnement et au vivant qui sont des biens communs, et le sens de la responsabilité de chacun. Ils n'oublieront pas cette journée pendant laquelle ils ont pu fabriquer eux-mêmes leur motte de beurre et comprendre tous les enjeux et processus avant de se régaler avec leurs tartines. Les enfants et leur maîtresse ont apprécié la qualité de l'accueil de la Ferme Découverte et remercient la municipalité pour le financement du transport à Canet et Saint-André, ainsi que la Fondation Sommer pour son aide financière. Un bel élan donné à la classe !



QUE DE JEUX À LA KERMESSE DES ÉCOLES

La kermesse des écoles a rassemblé petits et grands autour d'une quinzaine de jeux. Une première édition commune réussie, qui renforcera les liens entre les familles et alimentera la caisse des écoles.

Ainsi samedi matin 20 juin, la kermesse a réuni, pour la première fois, les deux écoles, maternelle et primaire, grâce à l'organisation de l'association des parents d'élèves *Les petites granyotes* et à la participation des enseignants. Plus d'une quinzaine de jeux, répartis dans la cour et le parc de l'école maternelle, ont attiré de nombreux participants. Les enfants, qui avaient acheté un carton à 5 €, devaient réaliser dix jeux au choix pour obtenir un cadeau. Les enseignants et les membres de l'association étaient responsables d'un atelier et faisaient intervenir un jeune qui expliquait aux plus petits les règles du jeu. Les élèves se sont ainsi exercés à des jeux d'adresse ou de précision, sollicitant leur motricité fine ou sportive. La préparation de l'événement avait nécessité quatre réunions, mais le succès de la kermesse témoigne de l'intérêt de ce travail, qui va permettre d'alimenter la caisse des écoles.



L'ÉCOLE PRIMAIRE, LA MEILLEURE DE L'ACADÉMIE AUX ÉCHECS !

La finale du Championnat de France des écoles, organisée par la Maison des Échecs Toulouse Lardenne et le Comité départemental du Gers, s'est déroulée du 12 au 14 juin au Campus Saint-Christophe à Masseube (Gers). Au départ, c'est en présence des élus les adjoints Michel Androdias et Rose-Marie Oms et la conseillère municipale Martine Matheu, avec la directrice de l'école élémentaire, Colomba Sanchez, les 10 écoliers, leur enseignant, entraîneur et président du club d'échecs local, Richard Garcia et les 3 familles accompagnantes qui ont offert un encadrement précieux et de qualité.

24 équipes étaient en lice dans ce tournoi, ce qui confirme le dynamisme des compétitions scolaires en France, puisque dans les phases départementales, plus de 9500 écoles étaient inscrites, réduites à 24 champions académiques, dont Saint Jean Pla de Corts qui a pu disputer cette finale où de nombreux élèves avaient un niveau échiquéen expérimenté, tous appartenant à un club affilié à la FFE.

L'équipe saint-jeannaise était composée de trois joueurs internationaux : Looka Bedin, Noah Fabrègues, Léo Spilemont, deux féminines : Malou Bonadéi, et Lou Langlasse-Calvet et 5 autres forts joueurs : Eden Alric, Justin Vaills, Elian Sanchis, Hugo Elbeze et Mathys Chasteland Ramet. Leur parcours a été difficile avec deux défaites le premier jour.

Le lendemain les résultats étaient meilleurs avec deux victoires, les plaçant alors à la 17^e place, mais à une victoire de la 7^e place ! Le dernier match du dimanche offrait un tirage intéressant face à l'équipe expérimentée de Cahors qui en était à sa 4^e finale. Le gagnant allait être champion de la région d'Occitanie puisque l'académie de Montpellier affrontait celle de Toulouse. Et cette victoire de 5 à 3 a permis aux Saint-Jeannais de remonter à la 14^e place et seulement à un point de la 7^e, l'ambition étant de terminer dans le top 10.



Mais l'essentiel, selon leur enseignant, était de constater leur comportement et leur engagement remarquables qui ont fait de cette sortie scolaire un événement inoubliable.

Comme l'explique Richard Garcia "cela fait 16 ans que je présente des élèves aux finales académiques et enfin nous sommes, pour cette année scolaire 2025-2026, champion académique de l'Académie de Montpellier et 14^e école française. C'est le résultat d'un travail conjugué entre les animations échecs au

sein des cinq classes mais aussi grâce au travail de Denis Grenier, Aurel Wickaert Meur avec moi au sein de l'école d'échecs du SJPCE".

Un grand bravo aux jeunes champions et aux responsables !

LA VIE AU VILLAGE

EXPÉRIENCE MODÈLE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le vendredi 5 juin, la directrice de l'école élémentaire, Colomba Sanchez, a reçu, dans sa classe de CM1-CM2, la visite des inspecteurs de l'Éducation nationale, Mme Rasia et M. Saqué, la référente Science, Mme Baillat, la représentante de l'association *Initiation à la Forêt*, Anaïs Gault, qui accompagne la classe dans son projet et lui permet d'avoir des moyens, et un représentant de la mairie, le 1^{er} adjoint Michel Androdias.

L'intérêt de cette réunion portait sur l'expérience exemplaire sur deux ans que mène l'éducatrice avec sa classe, pouvant servir de modèle à d'autres écoles dans le domaine de l'environnement et de la biodiversité. Les élèves ont pu présenter leur travail d'observation d'une aire fluviale éducative, en bordure du Tech et la série d'études effectuées : les espèces aquatiques, la faune et la flore du lieu ainsi que les insectes. Des pièges photos ont révélé la présence de chevreuils, de chevrettes, de renards, de sangliers, de lièvres. Ces observations respectent une démarche scientifique, les élèves ayant des pinceaux, des boîtes, des loupes, des microscopes, des épuisettes, afin de pouvoir observer tous ces éléments. À partir de ce recueil d'observations, une première problématique a été envisagée dans cet espace limité : chercher un moyen d'y faire venir la genette, cet animal nocturne, ressemblant à un chat et qui se nourrit de petits rongeurs.



UN PROJET RUGBY RÉUSSI À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Au stade près du lac, les classes de CE2-CM1 de François Lorente et de CM2 de la directrice Colomba Sanchez, de l'école élémentaire de Saint-Jean, participaient pour la 6^e fois depuis mars au projet proposé par l'**École de rugby du Vallespir (ERV)**.

Cette dernière séance clôturait cette initiation répartie entre deux périodes de vacances scolaires. Le plaisir des jeunes était évident dans leur façon de se précipiter pour venir saluer les intervenants, Maurice Mollfullada, Denis Tixador, Marc Raynaud. Ces éducateurs brevetés agréés par la Fédération française de rugby à XV (FFR), initient, de manière bénévole, les élèves à la pratique du ballon ovale, grâce au programme *Scolarugby* proposé par l'association ERV. Du Boulou à Saint-Laurent-de-Cerdans ils couvrent l'ensemble des écoles durant l'année scolaire. L'intérêt selon Maurice Mollfullada, *"ce n'est pas d'amener seulement quelques enfants au club, c'est de faire découvrir au-delà des valeurs partagées par les autres sports, celle du rugby, la solidarité et le courage"*.

Cette approche qui implique obligatoirement toute la classe, garçons et filles, ne peut être que ludique. Comme c'est un sport de contact, les jeunes filles restent d'abord en observation puis elles s'investissent au fur et à mesure. Depuis deux ans que la directrice s'inscrit dans ce projet elle ne souhaite que le poursuivre, *"car tout se passe très bien"* !



LA COMMUNE ENGAGÉE POUR LA PROTECTION DES CHATS LIBRES

Dans le cadre de sa politique en faveur du bien-être animal, la commune poursuit son engagement pour la gestion et la protection des chats libres présents sur son territoire.



Grâce au partenariat établi avec la Fondation 30 Millions d'Amis et au travail remarquable de l'association « Les Chats Libres de St Jean », des actions concrètes sont menées afin de maîtriser la population féline de manière respectueuse et durable.



Le dispositif repose sur la capture des chats errants, leur stérilisation et leur identification avant leur remise sur leur lieu de vie. Cette démarche, reconnue comme la solution la plus efficace et la plus éthique, permet de limiter la prolifération des colonies tout en garantissant le bien-être des animaux.



Acteurs indispensables de cette mission, les bénévoles de l'association « Les Chats Libres de St Jean » assurent le suivi des colonies et interviennent quotidiennement avec dévouement pour veiller à la protection de ces animaux.



Par cette action conjointe, la commune affirme sa volonté de concilier respect de la condition animale, préservation du cadre de vie et responsabilité collective.



La municipalité tient à remercier la Fondation 30 Millions d'Amis ainsi que l'ensemble des bénévoles de l'association pour leur engagement et leur implication au service de cette cause.



Parce que la protection animale est l'affaire de tous, chacun peut contribuer à cette démarche en faisant preuve de civisme et en signalant la présence de chats errants auprès des services municipaux ou de l'association.



Capture dans le respect de l'animal



Stérilisation et identification



Remise sur le lieu de vie et suivi des colonies

FONDATION



reconnue d'utilité publique



En 2025,
20 chats
ont été pris en charge
grâce au partenariat entre la commune,
la Fondation 30 Millions d'Amis
et l'association Les Chats Libres de St Jean.



LA VIE AU VILLAGE

BRILLANT CONCOURS DE L'AMICALE CANINE DU VALLESPIR

L'Amicale canine du Vallespir a organisé son 10^e concours annuel en ring sur son terrain de Saint-Jean-Pla-de-Corts. Et 10 ans, ça se fête ! La présidente Christelle Monginous a tenu à le souligner : 50 chiens



venus de plusieurs régions françaises ont concouru dans les différents échelons. Elle a remercié le juge Camille Lebail de la région toulousaine, le juge des brevets Philippe Touy et les trois hommes assistant Adel, Dorian et Arnaud : tous bien applaudis par le public les félicitant pour leur travail. Le club était aussi fier d'avoir été représenté par cinq équipes maître/chien aux bons résultats. Christelle était aussi heureuse de l'efficacité de son staff et des bénévoles dont la générosité de certains a participé à la réussite des trois jours. Avant la remise des prix, le maire, Robert Garrabé,

est intervenu annonçant que le bâtiment allait recevoir un toit, dont la dépense a été budgétisée.

PÉTANQUE : DEUX NOUVEAUX TITRES POUR LES ÉQUIPES CATALANES



Pour la première étape des championnats régionaux qui se déroulaient au Cours Foucault de Montauban durant le long week-end du Jeudi de L'Ascension, les équipes catalanes ont décroché deux titres sur les cinq mis en jeu.

Comme en 2022 à Rivesaltes, Manon Delpage et Carine Vidal ont à nouveau conquis le titre de championnes d'Occitanie Triplette associées cette fois à Zohra Taibi. Passées par les barrages pour sortir de poule, les St- Jeannaises ont ensuite réalisé le

parcours parfait écartant d'abord la Haute-Garonne d'Elyne Zabeo avant d'étriller en quarts, Marie-Laure Albin du Gard et en suivant en demie, Laura Lascout du Lot avec la même sanction.

Mais leur démonstration de force sera remise en question en finale, par les Hautes-Pyrénées d'Aurélié Lapalus, Emilie Muller et Elodie Thibout qui leur résistèrent jusqu'au bout avant de céder. Une saison haut de gamme pour Manon Delpage qui après deux titres départementaux en Individuel et en doublette mixte, enregistre là son troisième sacre personnel avec autant de qualifications aux France.

ASSOCIATION LES JARDINS FAMILIAUX

L'assemblée générale des Jardins familiaux saint-jeannais a eu lieu le 5 juin. Le vote du bureau a reconduit Marie-Ange Razemon, comme secrétaire, Alain Page, comme président et nommé Anne-Marie Rodriguez, comme nouvelle trésorière.

Le président a déploré le manque de participation de certains adhérents pour l'entretien des espaces communs. Une grosse débroussailleuse thermique a été achetée. Les parcelles cultivées se révèlent porteuses d'un excellent rendement.

Le bilan financier est positif, permettant à l'association de réaliser les investissements nécessaires pour le bon fonctionnement des jardins. Annette Aicardi, représentant la mairie, a pris acte de la volonté du président de poursuivre la campagne de plantation d'arbustes, supportée par la Pépinière départementale et de bénéficier d'apport de bois raméal fragmenté (BRF) et de compost.

Le président a rappelé que des jardins sont encore disponibles, dans les conditions suivantes : 80 € de loyer annuel + 15 € d'adhésion. Précisons que l'accès à l'eau et le matériel de jardinage sont fournis.



CLUB DE KARATÉ SHORIN RYU

Sous l'égide du Kyudokan et dans la pure tradition du karaté d'Okinawa Shorin-ryu, une nouvelle aventure commence à Saint-Jean avec l'ouverture d'un club de karaté.

Après sept années au dojo de Céret, Jhovany Gonthier, instructeur fédéral, et François-Xavier Leuthreau, moniteur professionnel de karaté, franchissent une nouvelle étape en fondant leur propre structure. Tous deux sont formés par Patrick Rault, expert français, 9^e dan d'Okinawa, représentant en France de la prestigieuse école Kyudokan d'Okinawa au Japon.

Le style *Shorin-ryu* se distingue par sa recherche constante de réalisme dans les applications martiales. Mais au-delà de la technique, les fondateurs souhaitent placer l'humain au cœur de leur démarche. Leur vision repose sur la transmission des valeurs, le respect et le développement personnel, à travers le principe japonais "*Shin Gi Tai*", qui unit l'esprit, la technique et le corps.

Très investis localement, Jhovany et François-Xavier s'impliquent également dans la promotion du karaté auprès des associations et des établissements scolaires, notamment dans le cadre d'activités périscolaires. Leur ambition : faire du karaté un véritable outil d'épanouissement accessible à tous.

Cette aventure n'aurait pas été possible sans le soutien précieux de leurs partenaires du Judo club.

Voilà donc une belle opportunité pour découvrir ou approfondir la pratique du karaté dans un cadre authentique et passionné.



VIE ASSOCIATIVE

DES ATELIERS AU SERVICE DES AIDANTS

L'association Tutélaire 66, représentée par Muriel Rodriguez, a lancé un atelier pour les proches aidants. Intitulé "Comprendre pour agir", ce dispositif, développé avec l'Association française des aidants et soutenu par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, propose six séances de 3 heures. Il vise à aider les aidants de personnes âgées de plus de 60 ans à mieux comprendre leur rôle et à trouver leurs propres solutions pour mieux vivre le quotidien. L'atelier s'adresse aux millions de proches aidants en France, souvent engagés sans préparation et propose un accompagnement collectif sans se substituer aux professionnels.

Ces ateliers sont gratuits, mais le nombre de places limité *. D'autres sessions sont prévues à Amélie-les-Bains et à Prats-de-Mollo d'ici la fin d'année

* *"Restons donc connectés entre aidants" à Saint-Jean-Pla-de-Corts en octobre et décembre. Inscriptions auprès de Muriel Rodriguez au 07 77 96 21 42.*



LES AMIS DU LIVRE EN ALSACE



L'association *Les amis du livre* a proposé à ses adhérents un voyage en Alsace de cinq jours du lundi 1^{er} au vendredi 5 juin. Les 50 participants ont rejoint le pays des cigognes, accompagnés d'un guide conférencier qui les a aidés à percevoir les richesses et les particularités de cette région tantôt allemande tantôt française.

D'abord, la gracieuse cité de Colmar avec, au centre, son musée Unterlinden et son exceptionnelle collection de peintures et le célèbre retable d'Issenheim, dont l'étonnante modernité pour l'époque, donne une renommée internationale au musée. De la petite Venise à la petite France à Strasbourg, d'imposants monuments attendaient les visiteurs : le château du Haut Koenigsbourg, du XII^e siècle, reconstruit par l'empereur Guillaume II, dominant les vignobles. À Sélestat, *Les amis du livre* se devaient de visiter la passionnante Bibliothèque humaniste, avant de s'émerveiller devant la dentelle de pierre de la cathédrale de Strasbourg, qui possède d'autres lieux à savourer : le Parlement européen, le palais Rohan et ses musées ou celui d'art moderne. À pied, en bus, en bateau, les visites ont été intenses. Mais l'Alsace, c'est aussi le vin blanc et la dégustation n'a pas manqué, rendant encore plus colorés les villages de Riquewihr, Kayserberg et Eguisheim. Les spécialités culinaires étaient aussi au rendez-vous : baeckoffa, kouglof, munster, flammekueche, pour terminer par la choucroute de la maison Kammerzell.

De bien beaux et bons souvenirs !

FESTIVITÉS & CÉRÉMONIES 2026

Mardi 14 juillet -11 h • Fête nationale : cérémonie place de la République, repas square Guy-Malé, préparé et servi par LES ABEILLES. Soirée musicale animée par SYSTÈME SANS INTERDIT.

Mercredi 15 juillet - 21 h • Ciné gratuit en plein air. **COCORICO 2** avec Christian Clavier et Didier Bourdon.

Vendredi 24 juillet • Vernissage de l'exposition d'été au Château - Chloé Portraits

Samedi 1^{er} août • Concert opéra de Mosset - salle polyvalente

Samedi 8 août - 19 h • Cargolade, place dels Aires, animée par **Système Sans Interdit**

Jeudi 20 août - 21 h • Ciné gratuit en plein air. **Marsupilami** avec Philippe Lacheau, Jamel Debbouze

FESTES del ROSER

Vendredi 21 août • CONCERT TANGO avec François RAGOT

Samedi 22 août • Concert Groupe GALAXY, repas préparé et servi par LES ABEILLES, square Guy-Malé.

Dimanche 23 août • *BALLADA DE SARDANES*, place de la République, avec la *cobla Principal del Roselló*.

Samedi 5 septembre - matinée • FORUM DES ASSOCIATIONS

Mercredi 9 septembre • Vernissage de l'exposition Lucie Goubert - Square Guy-Malé

Samedi 3 octobre • Théâtre - Salle polyvalente

Mercredi 11 novembre • Cérémonie de l'Armistice du 11-Novembre

Samedi 21 novembre • Concert MARE NOSTRUM MUSICAE avec François RAGOT

Samedi 5 décembre • Repas des Aînés

Mercredi 16 décembre • MARCHÉ DE NOËL

Mairie de Saint-Jean-Pla-de-Corts

T : 04 68 83 17 64

contact@stjeanpladecorts.fr

www.stjeanpladecorts.fr

 @StJeanPlaDeCorts

Une réalisation de l'équipe municipale
Textes et photos de Michel BERNIER



Débroussailler Une nécessité, une obligation!

Information sur l'obligation
légale de débroussaillage

OBLIGATIONS DE DÉBROUSSAILLER

Les obligations du particulier

Les propriétaires soumis aux obligations de débroussaillage doivent débroussailler et maintenir en état débroussaillé les terrains situés à moins de 200 mètres des massifs boisés, landes, garrigues ou maquis.

Vous êtes en zone "non urbaine" (définie par les documents d'urbanisme Zones AU, N, D, NA, NC ou ND du document d'urbanisme en vigueur) :

- vous avez obligation de débroussailler dans un rayon de 50 m autour de toute construction, même dans le cas où cette distance dépasse les limites de votre propriété (le maire peut porter de 50 à 100 m l'obligation portée ci-dessus). L'intervention sur fond voisin doit être réalisée après obtention préalable d'une autorisation d'intervention par le propriétaire de la parcelle.

Les voies d'accès aux propriétés bâties doivent être dégagées de toute végétation selon un gabarit de sécurité de 4 m de large sur 4 m de hauteur pour garantir l'accès aux véhicules de secours.

Vous êtes en zone "urbaine" (Zone U du document d'urbanisme en vigueur) ou en zone spécifique listée par arrêté préfectoral :

- vous avez obligation de débroussailler l'intégralité de votre parcelle, avec ou sans bâtiment.

Plus d'informations : <https://www.prevention-incendie66.com>